





Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Pour terminer cette année 2023, je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Bien entendu, il ne s'agit pas d'être déconnecté de la réalité et d'avoir un optimisme béat, qui nous confronte à un contexte écologique, économique et international difficile.

Depuis fort longtemps, j'entends autour de moi que notre monde et notre pays sont en crise. Cette situation n'est-elle pas due à un monde en perpétuelle évolution, avec ses inégalités et injustices contre lesquelles nous devons nous mobiliser.

Notre équipe municipale ne souhaite pas rester dans ce pessimisme latent, nous avançons avec nos moyens financiers au développement de notre commune.

Plusieurs projets verront le jour en 2024 :

♦ Le lotissement de L'Aubépine verra de nouvelles constructions arrivées : 4 logements Mayenne habitat devraient sortir de terre au deuxième semestre (2 T3, 2 T4). Le conseil municipal a acté la finition de la voirie et éclairage après avoir réalisé les travaux de réseaux d'eau usée et potable, d'électricité, de passage de la fibre. La modification de l'aménagement parcellaire de ce lotissement nous permet, avec la création de 5 nouvelles parcelles, un potentiel financier non négligeable.

♦ Le changement des lampadaires dans le lotissement de l'Epoupin sera réalisé au premier semestre 2024 ainsi que celui du hameau du Pré. Ce projet a été mené en partenariat avec Territoire d'énergie Mayenne. Ces travaux permettront des économies d'énergie. Merci à l'équipe municipale pour son travail.

La vie de notre village est agrémentée par le dynamisme de nos associations qui nous permettent de vivre d'agréables moments de convivialité. Merci à tous ces bénévoles qui consacrent du temps pour ces différentes animations : vous participez au bien vivre ensemble. Merci à nos agents communaux qui eux aussi y contribuent. Je n'oublierai pas nos commerçants, artisans et agriculteurs qui doivent constamment s'adapter aux changements de comportement des consommateurs.

La rentrée a sonné depuis quelques mois. Je souhaite à tous nos écoliers, enseignants, parents d'élèves et personnel communal une belle année scolaire. Nous pouvons être satisfaits, nos effectifs restent stables, ce qui nous permet de conserver nos trois classes.

Si notre Communauté de Communes peut paraître loin pour certains, elle est dans votre quotidien. Celle-ci a acté le passage des sacs jaunes en bacs jaunes. Ce changement va modifier vos habitudes, je fais confiance à votre collaboration. La priorité communautaire reste l'accès aux soins pour tous. Nous travaillons pour que nos futurs médecins et professions paramédicales aient des conditions d'accueil des plus favorables. Pour cela il a été acté la construction d'une maison de santé dans le secteur de la gare de Sablé.

Je rencontre chaque jour dans notre village des personnes de tous les âges dont les idées, le savoir-faire, la gentillesse et l'humour sont pour moi source d'inspiration, de motivation et qui me rappelle le sens de mon engagement de maire. Être maire sans équipe municipale n'aurait pas de sens, j'en profite pour les remercier de leur collaboration.

Du fond du cœur, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'années et tous mes vœux pour 2024.

*« Quand on ose, on se trompe souvent. Quand on ose pas on se trompe toujours »
Johnny Depp*

Le Maire,
Pierre Paterne



MAIRIE DE BOUESSAY
Route de Grez en Bouère 53290 BOUESSAY
Tél. : 02 43 70 82 22
Courriel : mairie.bouessay@wanadoo.fr



Le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons de bonnes et agréables fêtes de fin d'année.

Les vœux du Maire se dérouleront le

Vendredi 26 janvier à 19 heures 30

à la Salle Communale, Impasse Saint Laurent
(près de la place de l'Eglise).



**Soyons
citoyens**

« Afin d'éviter les chutes de personnes, nous vous invitons à enlever des trottoirs jouxtant vos habitations, les fruits et/ou feuilles tombés de vos Jardins. N'oublions pas non plus la neige! »

Un village plus beau, c'est l'affaire de tous !

CHIENS ERRANTS

Depuis quelques mois, nous constatons une recrudescence des chiens errants. Afin d'éviter ce désagrément, nous vous demandons de faire attention à vos animaux.

Essayons ainsi d'éviter la fourrière, sans oublier les risques de morsures !

**LA COMMUNE VOUS REMERCIE POUR VOTRE
PARTICIPATION A L'EFFORT
COLLECTIF ET CITOYEN**

**Attention la Mairie sera fermée pendant
les congés de Noël du 26 décembre 2023
au 03 janvier 2024 inclus**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Les lundis et vendredis : 13h30 à 17h
Les jeudis et samedis : 9h à 12h
Le mardi : 13h30 à 18h
Fermée le mercredi

ANIMATION ET GOUTER POUR LES AINÉS

Un goûter sera offert par la municipalité le **Samedi 27 janvier 2024 à 15h** à la salle municipale aux Aînés âgés de 70 ans et plus.

L'animation en sera assurée par l'orchestre VOUS (Véritable orchestre d'Ukulélé de Saint Denis d'Anjou).

Leur répertoire est varié, composé de chansons françaises ou anglaises, de country, de valse.... L'ukulélé qui ressemble à une petite guitare avec seulement 4 cordes, est un instrument festif et convivial. Cet après midi sera donc placé sous le signe de la bonne humeur où la compagnie sera invitée à pousser la chansonnette.



**REGARDS ET
CANALISATIONS
BOUCHEES SUR LE
DOMAINE PUBLIC**

Merci d'appeler la Mairie qui fera le nécessaire auprès de notre prestataire.



**RETROUVER L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE
SUR LE NOUVEAU SITE DE LA MAIRIE :**
www.bouessay.fr



CINÉ VACANCES !

**Grâce à ta mairie,
tu peux bénéficier d'une
place de cinéma à 2€
si tu as entre 3 et 17 ans* !**

* Sur présentation d'un coupon
Renseignements dans votre mairie

*Vacances Noël
23 décembre 2023 au
7 janvier 2024*

**ATTENTION !
PENSEZ A
PRENDRE LES PLACES
CINEMA AVANT LE 23
DECEMBRE 2023 (fermeture
Mairie pour congés de Noël du
26/12/23 au 03/01/24 inclus)**

**Cinéma
Confluences**
Sablé-sur-Sarthe

Pour l'été 2023 le cinéma Confluences a eu 65 retours de la commune de Bouessay. 24 communes participent désormais à cette opération soit 10 de plus que l'année précédente totalisant 1753 retours contre 1595 en 2022 soit environ 10% de plus.

Pour les vacances de la Toussaint le cinéma Confluences a eu 44 retours de la commune de Bouessay. 29 communes participent désormais à cette opérations totalisant 1006 entrées sur ces vacances. Nous renouvelerons cette opération pour 2024.

Le 23 novembre 2023, le jury des Villes et Villages fleuris nous a fait part du maintien de la première fleur de la Commune.

Espace naturel

Dans le bulletin de décembre 2021, nous vous annoncions qu'un groupe de travail avait été constitué pour réfléchir à l'aménagement du site naturel situé entre l'école et le cimetière.

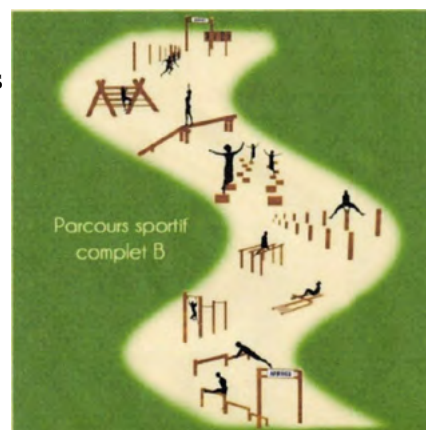
L'hiver dernier, le chemin qui passe derrière le garage Renault a été défriché formant ainsi une boucle de promenade à travers le site. Un passage aménagé sera bientôt installé afin de franchir le ruisseau de Bouessay aisément.

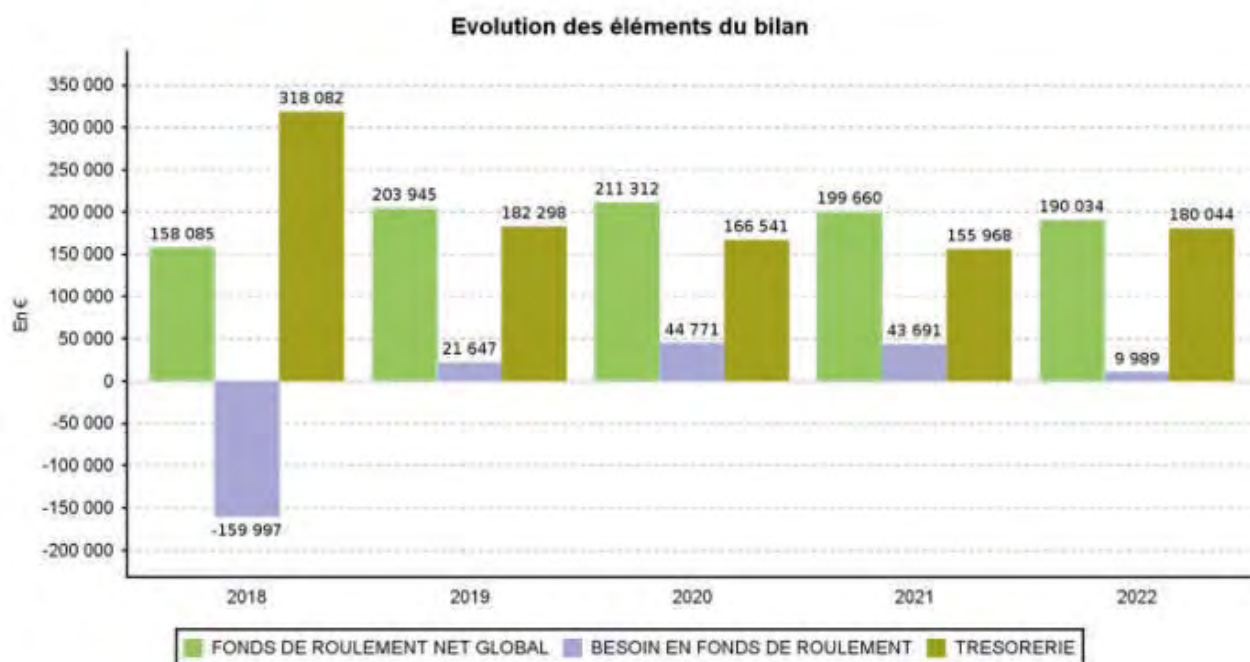
Un autre projet devrait voir le jour prochainement, celui de boiser la prairie au gré des naissances dans le village. En effet, pour chaque enfant né à partir de l'année 2023, un arbre sera planté.

Enfin, pour rendre l'espace plus ludique, un parcours de santé sera implanté cet hiver. Outre les quelques jeux déjà installés, dix modules seront répartis dans l'espace. Slalom, barres parallèles ou fixes, arbre, abdominaux, sauts de puces, parcours de sauts, étirements des jambes, poutre d'équilibre et tractions seront autant d'occasions de jeux qui vous permettront de vous amuser en famille, entre amis ou pour les plus sportifs d'entre vous de vous y entraîner.

Vos suggestions pour rendre ce lieu attractif à tous les Bouésséens sont les bienvenus.

BONNE PROMENADE



Point sur l'évolution des finances de notre commune

Les produits réels de fonctionnement ont peu progressé en 2022 (+1,4 % sur 2021/2022) alors que sur la période 2018/2022, ils ont baissé de 2 %.

Les ressources fiscales augmentent sur la période et représentent 168 575 € en 2022, soit 51% des recettes réelles de fonctionnement.

Les dotations diminuent de 18 % sur la période.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) baisse de 6,3% sur la période.

Les autres produits baissent légèrement sur la période (-1,5% : cantines, loyers, remboursement de frais)

Dans le même temps, les dépenses réelles de fonctionnement restent maîtrisées malgré l'inflation +1,6% (2021/2022) et -9,2% sur la période 2018/2022. Cette évolution vient d'abord de la baisse des charges financières : - 47%, et de la forte baisse de subventions (syndicat de restauration) alors même que les dépenses de personnel et autres charges augmentent respectivement de 3,1 % et de 5,6%.

Les recettes augmentant plus que les dépenses, la capacité d'autofinancement brute se stabilise à 46 740 €.

Les investissements 2022 (tracteur tondeuse, rénovation école) sont financés par des subventions, et les prêts de 120 000 € .

Ces ressources sont cependant insuffisantes par rapport aux emplois et la commune a dû puiser dans ses réserves, d'où la variation négative du fonds de roulement de 9 989 €.

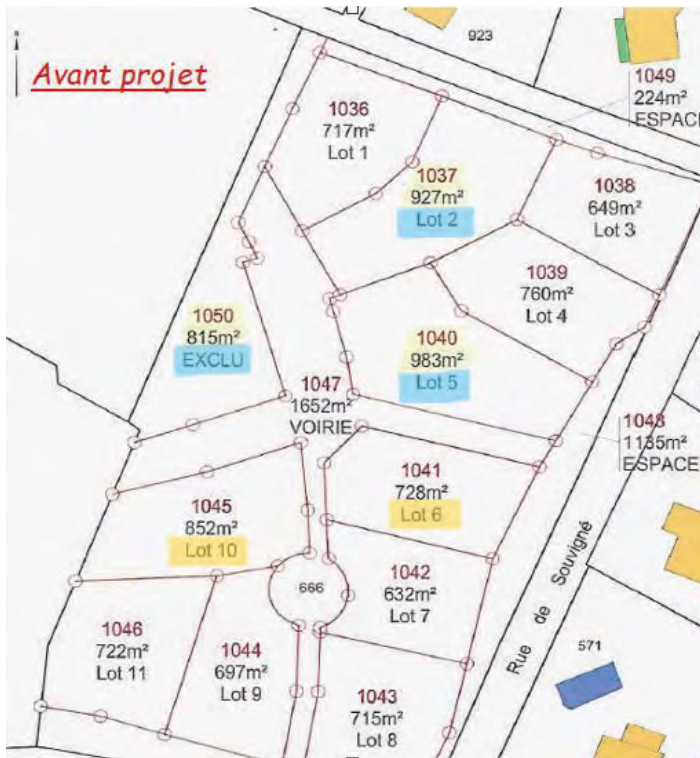
Le fonds de roulement s'élève à 190 034 € au 31/12/2022, ce qui représente 8 mois de charges réelles, et permet largement d' assurer le paiement des dépenses courantes (3 à 6 mois nécessaires) .

Le BFR est positif, essentiellement du fait du lotissement qui génère un besoin de financement.

L'encours de la dette atteint 259 020 € au 31/12/2022, ce qui représente 343 € par habitant, soit un niveau inférieur à la moyenne (628 € /hab. au niveau départemental).

Cet encours est remboursable en 5,5 années de CAF : la commune sort de la zone critique (au dessus de 6 ans).

LOTISSEMENT DE L'AUBEPINE



Suite à des difficultés de vente des parcelles du lotissement de l'Aubépine, une réflexion a été portée sur ce sujet. En effet, les parcelles restantes étant inadaptées, tant sur la surface que sur la configuration, nous avons donc porté une réflexion globale sur un réaménagement de ce lotissement. De plus, une demande de Mayenne Habitat s'est avérée sur la commune, c'est pourquoi un cabinet d'architecte a été mandaté pour nous proposer un nouvel aménagement, qui correspond aux critères du nouveau PLUiH et à la demande des constructions Mayenne Habitat.

Vous trouverez ci-contre le nouveau parcellaire. Nous pouvons constater que les anciennes parcelles (lot 2 et du plan avant projet) ont été revalorisées afin de faire un îlot de 1 275 m² qui correspond à la demande de Mayenne Habitat pour la construction de deux T3 et deux T4, îlot à ce jour réservé.

Le restant de cette division correspond à une nouvelle parcelle de 633m² (n°13B sur le plan).

Afin d'optimiser les surfaces, le n°7, qui était avant projet exclu de construction deviendra quant à elle constructible.

Ces changements nécessitent bien évidemment des modifications de viabilisation, c'est pourquoi il a été décidé par le Conseil Municipal de rendre constructible 3 lots supplémentaires (n°5, 9 et 12) afin d'amortir au mieux les coûts de réaménagement.

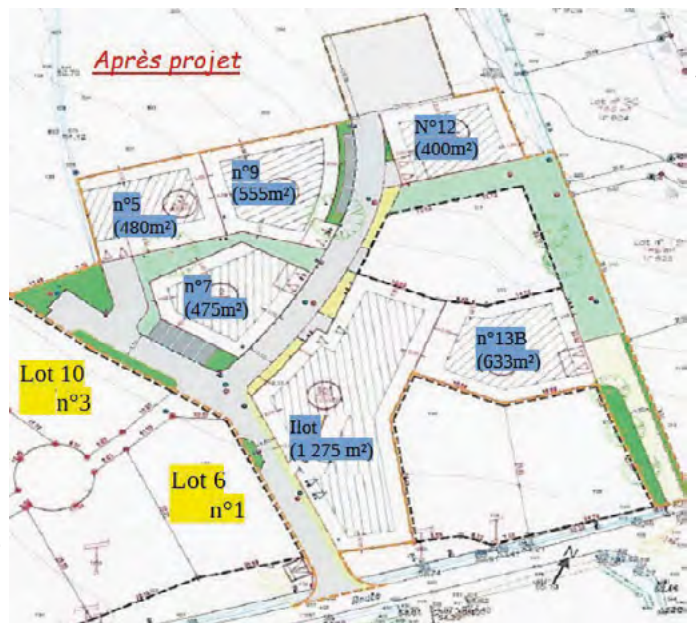
Sur une base d'avant projet de 2 lots restants à vendre (lots 2 et 5) d'une surface globale de 1 910m², aujourd'hui, la commune dispose de 5 parcelles à vendre pour une superficie totale de 2 543 m² et d'un îlot pour 4 logements Mayenne Habitat. Ce qui fait un total de 3 818m².

Cette réalisation engendre des coûts qui sont estimés à ce jour à 200 000 € HT avec 39 940 € de subventions (16 000 € de la CdC du Pays Sabolien pour la réalisation de logements sociaux et 23 940 € du Département).

Pour la réalisation de ces travaux, il a été consenti un prêt d'un montant de 200 000 € auprès d'un établissement bancaire.

Si vous souhaitez des informations supplémentaires concernant ce réaménagement, M. FREUSLON, Premier Adjoint de la commune, reste à votre disposition.

Ces terrains suscitent une forte demande, n'hésitez pas à vite réserver le vôtre. 😊



Tarifs cantine et garderie rentrée 2023/ 2024

Cantine		
adulte	enfant Commune	enfant hors commune
6.50	4.15	4.75

Garderie		
matin	soir	journée
1.90	2.60	4.20
mercredi matin		6.15

Horaires de la garderie

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h30 à 18h30

Mercredi matin de 7 h 30 à 12 h 15

L' horaire de sortie (18h30) doit être impérati-
vement respecté (le tarif passe à 8,00 € au-
delà de 18h30 pour toute heure commencée).

Subventions

Générations mouvement	230 €
BASC : fonctionnement	750 €
BASC : subvention Noël sur justificatif	250 €
BASC : subvention feu d'artifice sur justifi- catif	1 150 €
Association des parents d'élèves	250 €
Coopérative Scolaire	550 €
Groupement de défense des cultures	140 €
ADMR de Grez en Bouère	770 €
Amicale des Pompiers de Bouère	90 €
TOTAL	4 180 €

Tarifs de location de la Salle Communale – année 2023-24

	Petite et Grande Salles	Chauffage
- Associations de la commune pour manifesta- tions à but non lucratif ou non. - Syndicats - Habitants de la commune (lors d'un décès d'un membre de la famille)	Gratuit	Gratuit
Location d'une journée en semaine : Commune	75 €	25 €
Hors commune	100 €	25 €
Location pour deux jours ou le week-end : Commune	150 €	50 €
Hors commune	205 €	50 €
Location pour trois jours : Commune	225 €	75 €
Hors commune	280 €	75 €



PayFiP vous permet de
payer vos factures de
garderie et de cantine
24h/24, 7j/7, en toute
sécurité sur le site :
www.payfip.gouv.fr

Un chèque de réservation du montant de la location ainsi que la copie de l'attestation de responsabilité civile seront réclamés au moment de la signature du contrat .
Deux chèques de caution de 250 € seront demandés lors de la remise des clés et le chauffage sera payable obligatoirement du 15 octobre au 15 avril.

DEMOGRAPHIE



NAISSANCES

Malya LEPINE	27/04/2023
Lison GEFFRIAUD	30/05/2023
Abel LEONARD	12/07/2023
Amélia POUILLET	27/08/2023
Ethan SEPTSAULT	27/09/2023

MARIAGES

Mme NEAU et Mme LAMOUREUX	27/05/2023
Mme VIOLLE et Mr DELALANDE	03/06/2023
Mme TAHER DJAMAG et Mr PATERNE	03/06/2023
Mme DESLANDES et Mr BILLOUE	10/06/2023
Mme SIRANTOINE et Mr PODGORSKI	22/07/2023
Mme LABROUCHE et Mr ABELANET	23/09/2023

NOUVEAUX ARRIVANTS

C'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli sur
notre commune :

Mr PODGORSKI et Mme SIRANTOINE	23 rue de Sablé
Mr ROUGET et Mme COME	21 rue de Souvigné
Mr CHAUVET et Mme TIREAU	17 rue de Souvigné
Mr BIDEAULT et Mme FOUBERT	04 chemin des barres
Mr GITEAU et Mme CHAPELAIN	12 rue des églantiers
Mr GESLAIN et Mme PANCRAE	25 allée des chenêts
Mr BOTELLA	03 rue de Sablé
Mme BLEVIN	02 rue de la Vaige
Mr BODEREAU et Mme PERRIN	03 rue Charles Petit

DECES

Jean-Claude DENOS	19/02/2023
André LEMOINE	22/02/2023
Marcel PAUMARD	07/10/2023

Les assistantes maternelles



Christelle LESCALIER
Les Tilleuls
02 53 68 52 48 / 06 20 83 19 71

Delphine NESSIBI
41 rue de Souvigné
06 46 34 52 95
nessibi.delphine@orange.fr

Marie-Hélène MERLIN
Les Bodinières
06 19 88 60 33 / 02.43.70.67.43
mh.merlin@hotmail.com

Commerçants, artisans et autres

Menuisier

Nicolas Rousseau
10 rue de Sablé
06 46 62 62 44
Mail : nico.gratrock@live.fr



Cuisiniste

Bricaud Alain
Belle Manière
02 43 07 15 36



Electricité

Denos Christophe
20 rue du Colombier
06 35 12 50 40

Bijouterie fantaisie

Mickael Langlais
L'intemporel by LM Créations
12 rue des Violettes
02 43 07 59 12

Gîte

La Maison d'Agathe
Les Vallées Route de Laval
06 77 79 94 44

Bar, Tabac, Presse, Snack et dépôt de pain

Café Le Royal
Ghislaine Delacour
8 rue de Sablé
02 53 68 52 18

Hôtel Mme Allain

16 rue de Sablé
02 43 70 82 71

Cours d'anglais

Marie Jessica Furcy
06 01 85 15 08



Garage automobile

Renault
zone artisanale Les Fourneaux
Route de Château Gontier
02 43 07 41 40



Paysagiste

Christophe
A Votre Service
la Martiniere
06 78 84 41 16

Maçonnerie :

Sténegry Christian
la Poinçonnere
09 67 61 62 81

Maréchal-ferrand

Vincent NAIL
1 route de Laval
06 23 52 24 54
vincent.nail@orange.fr

Ferronnerie d'Art

Cédric Vielle
l'âge de fer
La Maison Neuve
06 19 10 17 33

C'est une nouvelle année pour l'école La Clé des Champs qui a débuté le lundi 04 Septembre dernier. Suite à une année 2022 – 2023 juste en terme d'effectif, la commune n'était pas certaine début 2023 de conserver sa troisième classe à la rentrée de Septembre. La mobilisation des élus et de l'équipe enseignante via des pré-inscriptions enregistrées dès le début 2023 a permis en Septembre de voir notre école faire sa rentrée avec 3 classes.

Nous accueillons donc cette année 50 élèves (2 élèves de plus qu'à la rentrée 2022) répartis par l'équipe enseignante comme suit :

- 21 maternelles avec 11 petites sections dans la classe de M. PRUVOT
- 15 élèves en CE1 / CE2 avec M. DARAIZE
- 2 CP / 12 CM1 et CM2 avec Mme TULLEAU

Madame TULLEAU, qui attend un heureux événement est donc partie en congés aux vacances de la Toussaint et laisse sa place à M. JOUFFLINEAU du lundi au jeudi et Mme LAURENT le vendredi, et ce jusqu'au 2 Avril 2024. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre belle école.



Restaurant scolaire

Cette rentrée a fait l'objet de quelques changements concernant les temps périscolaires, la cantine plus particulièrement.

En effet, les élèves de maternelles manquaient de temps de sieste, ce qui était gênant aux activités scolaires de l'après-midi et les élèves du primaire étaient souvent bruyants pendant la pause méridienne.

De ce fait, depuis le 4 Septembre, les maternelles vont à la cantine dès 12h afin de pouvoir avoir une petite récréation après le déjeuner et donc, aller dormir dans de bonnes conditions dès 13h (13h20 les années précédentes).

Les élémentaires, quant à eux, apprécient de se défouler 15 minutes avant d'aller déjeuner, de 12h à 12h15, sous la surveillance de M. CRUCHET. Ils vont donc déjeuner de 12h15 à 13h et retournent ensuite en récréation jusqu'à la reprise de la classe à 13h30.

Ces changements ont été testés pendant le mois de Septembre. Un point a été fait avec les agents communaux et l'équipe enseignante fin Septembre. Ce nouvel aménagement de la pause a été adoptée à l'unanimité et donc définitivement mise en place dès le 2 Octobre.

Afin également que la cantine soit un lieu détendu et propice aux échanges et non au brouhaha, la municipalité a mis de nouvelles règles de vie en place que les élèves doivent mettre en pratique afin de respecter le bien être de leurs camarades mais aussi le personnel communal. *Ces règles reflètent la base d'une vie en société et du respect*, à savoir : être poli (bonjour, s'il vous plaît, merci et au revoir), ne pas crier mais chuchoter cela suffit, goûter aux plats servis, pas de gaspillage, ... Les enfants sont également placés (par tirage au sort) tous les midis afin de favoriser les échanges et de connaître les autres élèves. C'est quand même bien sympa de faire connaissance, et ce sans chahuter.

Chaque élève ainsi que leurs parents ont pu signer ces nouvelles règles dans le but de les appliquer. Si ces dernières ne sont pas respectées, des sanctions devront alors être mises en place.





21 juin : détente de 38 aînés au pique-nique de Bouère.



28 octobre : retrouvailles festives à l'occasion d'un repas servi au Restaurant routier de St Loup du Dorat.



22 novembre : concours de belote entre adhérents.



20 décembre : On fête Noël et les anniversaires

70 ans pour Daniel ROUSSEAU

80 ans pour Annick Baudouin et Yvonne LAMI

80 ans Gilles BAUDOUIN, Marcel CHARLES et Jean-Marie DIEU-DONNE



Membres du bureau Équipe APE 2023-2024 :

Président : Jordy P.
Vice-présidente : Jessica N.
Trésorière : Karine S.
Vice-trésorière : Elodie G.
Secrétaire : Fanny C.
Vice-secrétaire : Yannick M.
Jessica F.
Céline D.
Nathalie R.
Simon et Nadège M.
Samira Emmanuella G.
2 nouveaux membres : Gwendoline H. et Stella L.



Le bilan de l'année 2022-2023 est très positif. Nos actions ont permis de financer plusieurs projets de l'école. Ainsi, l'A.P.E. participe au financement de matériels, des transports des sorties et activités tout au long de l'année.



Vide-grenier le 1er octobre 2023. La météo nous a permis

de réunir un maximum d'exposants et de visiteurs:

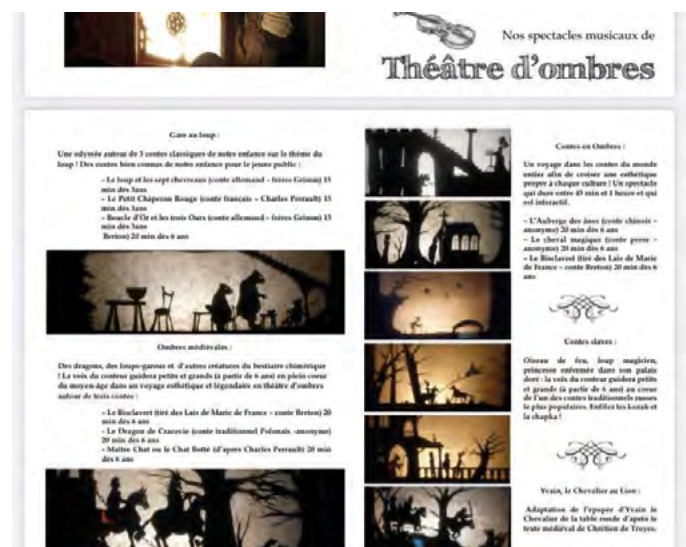
Un jeu avait été organisé pour l'occasion: il fallait trouver le nombre de craies dans la bouteille pour gagner un panier garni.

Autres événements et dates à retenir

- Vente de brioches et sapins de Noël sur commande jusqu'au 10 novembre à récupérer le 1er décembre.
- Balade de Noël : vendredi 1er décembre à partir de 16h30, un spectacle d'ombres sera offert aux enfants de l'école, suivi de la traditionnelle balade dans Bouessay et chants des enfants. Puis stand et buvette pour se réchauffer.
- Vente de viennoiseries à domicile : livraison dimanche 17 mars
- Carnaval : mardi 13 février 2024 à partir de 13h30
- Vente de biscuits bijoux
- Fête de l'école : samedi 29 juin 2024 matin



Retrouvez-nous sur notre page Facebook pour suivre les actualités de notre Association de Parents d'Elèves : APE de Bouessay



Les membres du BASC remercient l'ensemble des bénévoles, des habitants et des participants ayant contribué à la réussite des différentes manifestations.



Tournoi de pétanque



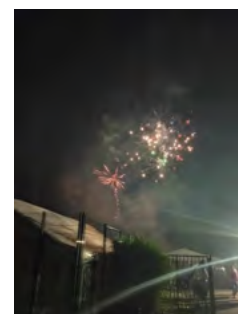
Record de participation au tournoi de pétanque. 40 équipes se sont affrontées sous un soleil généreux

Fête du village



Succès pour cette fête du village [2023](#) !

Toutes les places ont été vendues. Merci à tous pour cette très belle soirée rougail/ danse et feu d'artifice ! Pour [2024](#), pensez à réserver vos places le plus tôt possible auprès des membres du BASC.



Rallye vélo



Malgré une météo défavorable, quelques 60 courageux ont décidé d'affronter les cieux pour parcourir en vélo ou à pied la campagne mayennaise. Ils ont fait travailler muscles et méninges pour venir à bout des épreuves et énigmes jalonnées sur tout le parcours avant de se régaler de saucisse frites !

Halloween grâce aux petits rubans, les enfants ont recueilli leurs friandises en toute quiétude

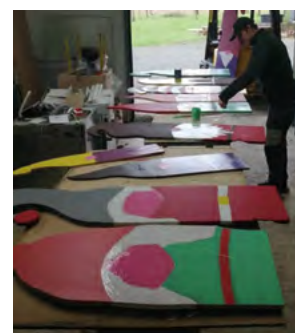
Noël

A la parution de ce bulletin, vous pourrez admirer les décorations de Noël que les membres de l'association sont en train de fabriquer.

Prochaines dates

Assemblée générale : 19 janvier
Tournoi de pétanque : 13 avril

Nettoyons la commune : 23 mars
Fête du village : 29 juin





11 novembre 2023 : Commémoration du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre



Cette flamme, toujours, accompagne nos jours et perce nos nuits (...) Et la flamme sur sa tombe, depuis cent ans, ne s'est jamais éteinte. Et elle ne s'éteindra jamais », a déclaré le chef de l'État à l'occasion du discours prononcé lors de la cérémonie.

Ces cérémonies sont l'occasion de rassembler le peuple français autour des valeurs fondamentales de la République française, d'honorer le devoir de mémoire, et de mettre en lumière l'engagement des forces armées pour la défense de la France.



Quelques retours en image de la cérémonie sur Bouessay



Depuis juillet 2021, sous l'égide de l'ancien Président Jacky PORTEBOEUF, de l'amicale des anciens combattants AFN de Saint-Loup du Dorat-Bouessay, a fusionné avec l'amicale de Bouère. Les commémorations des cérémonies du 11 novembre sont désormais réalisées entre les trois communes. La nouvelle Présidente est Mme Vanessa COQUET de Bouère.

Depuis la mi-octobre, les habitants de Bouessay ont reçu des informations relatives à la mise en place du BAC JAUNE à compter du 1er janvier 2024. Nous reprenons ci-dessous, pour mémoire la lettre qui vous a été distribuée.

Un doute, une question :
02 43 62 50 30 | payssabolien.fr



LETTRE D'
INFO
OCTOBRE 2023

PRÉVENTION & GESTION *des déchets*



À partir de
janvier 2024,
on collecte en
bac jaune

La parole aux élus

Pourquoi passer des sacs aux bacs ?

« Au 1^{er} janvier 2024, vos sacs jaunes (emballages et papiers) seront remplacés par des bacs à couvercle jaune. La Communauté de communes du Pays sabolien, en charge de la gestion des déchets sur notre territoire, a fait ce choix pour trois raisons :

Réduire son impact sur l'environnemental. Un sac plastique met plus de 400 ans à se dégrader. Le passage aux bacs jaunes permettra d'économiser 620 000 sacs jaunes chaque année soit 18 tonnes.

Garantir la santé des agents. La collecte des déchets est assurée en régie par nos agents. Les ripeurs soulèvent chaque jour des centaines de sacs en porte à porte. Nous avons à cœur d'améliorer les conditions de travail de nos agents et de prévenir les maladies professionnelles. La collecte des bacs étant totalement automatisée, elle répond à cet objectif.

Améliorer le service aux usagers. Les habitants attendaient ce changement et nous l'ont demandé pour des raisons pratiques, de salubrité, ou par conviction.

Lors des réunions publiques qui se sont déroulées en juin nous avons pu échanger sur ce sujet avec les usagers. Aussi, je vous propose de partager avec vous quelques questions/réponses.

Je vous remercie de votre engagement en faveur d'un tri de qualité. Je suis convaincu qu'ensemble, nous pouvons apporter des changements significatifs pour un avenir plus durable.

Pierre Paterne,
Vice-président de la Communauté de communes du Pays sabolien,
en charge de l'environnement



1 Votre nouveau bac
sera déposé devant
chez vous dans
quelques semaines

Nouveau bac en pratique...

Où trouver mon nouveau bac jaune ?

- * Votre bac sera déposé devant chez vous dans quelques semaines. Rentrez-le, vous pourrez l'utiliser à partir du 1^{er} janvier 2024.
- * Le bac est pucé et marqué d'une adresse postale reconnaissable pour chaque foyer.
- * Au mois de décembre, si vous n'avez pas reçu votre bac, nous vous remercions de bien vouloir le signaler auprès du service Prévention gestion des déchets : 02 43 62 50 30.

Pourquoi je ne choisis pas la taille de mon bac ?

- * Le volume du bac est attribué selon le nombre de personnes dans le foyer.
- * Votre bac vous semble gros, la collectivité vous invite à le sortir uniquement quand il est plein.
- * La composition de votre foyer a évolué, vous devez le signaler au service Prévention gestion des déchets, justificatifs à l'appui.

2

Le calendrier de collecte vous sera adressé début décembre

De sac à bac, ma date de collecte va-t-elle changer ?

La collecte des emballages et papiers aura lieu tous les 15 jours, comme aujourd'hui. Le calendrier de collecte vous sera adressé début décembre.

NB: Il n'est pas nécessaire de sortir votre bac à chaque collecte, sortez-le uniquement quand il est plein !

J'ai un doute sur le tri de mes déchets : à quoi me référer ?

Chez vous, tous les emballages et papiers se trient. Pour vous aider à bien trier, vous trouverez en pièce jointe un mémo tri. Conservez-le, vous pourrez le consulter tout au long de l'année.

Que deviendra le reliquat de mes sacs jaunes ?

Les sacs jaunes ne seront plus collectés à partir du 2 janvier.
Les surplus de sacs pourront être remis en déchèterie ou dans vos mairies à partir du 2 janvier.

Est-ce que je paierai le bac jaune sur ma prochaine facture ?

Le bac jaune ne sera pas facturé, il entrera dans le cadre d'un investissement de long terme.



Attention : les bacs ne seront pas collectés avant janvier 2024

Ce qui change à partir du 1^{er} janvier 2024

- ✓ Je dépose mes emballages et papiers en vrac dans le bac
- ✓ Je sors mon bac jaune quand il est plein

Ce qui ne change pas

- ✓ Je sors mon bac la veille au soir de la collecte et le rentre le lendemain matin
- ✓ Je sors mon bac à l'endroit habituel, proche du bord de la route en laissant le passage aux piétons
- ✓ Je présente la poignée côté rue



Pour bien trier :

- * Consulter son mémo tri
- * Compacter ses bouteilles d'eau
- * Ne pas encastrer les emballages les uns dans les autres



Que faire des biodéchets ?

- * Le tri passe également par le tri des biodéchets : la collectivité met à votre disposition des composteurs à tarif préférentiel. N'hésitez pas à contacter notre service pour faire une réservation.

Un doute, une question :
02 43 62 50 30 | payssabolien.fr



Application
Guide du tri

CITEO



ENVELOPPE + COURRIER

100 % des EMBALLAGES et des PAPIERS

Emballages métalliques



Boîtes de conserve, barquettes, canettes, papier alu, couvercles, ...

Emballages carton



Briques alimentaires, cartonnettes, suremballages

Papiers



Tous les papiers : journaux, courriers, magazines, prospectus, ...

Emballages plastiques



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Pots et barquettes en plastique



Sacs, films plastiques, gourdes de compote

CONSEILS DE TRI :

- En vrac dans le bac
- Bien vidés
- Non imbriqués

LES FAUX AMIS DU TRI, à ne pas glisser dans le bac jaune

- Compost : essuie-tout, mouchoir
- Ordures ménagères : déchets d'hygiène (coton, cotons-tiges, couches ...), dosettes et filtres à café
- Déchèterie : tapisserie, jouets et objets en plastique, piles, déchets électriques

RESEAU DE LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE



ESPACE MAYENNE

Allée de la Fuie 53290 Bouessay

mediatheque@sablesursarthe.fr

Tél. : 02 43 07 89 94

Site internet : [https://](https://mediatheque.sablesursarthe.fr/index.php)

mediatheque.sablesursarthe.fr/index.php

Facebook <https://www.facebook.com/>

Le réseau de la Médiathèque intercommunale du Pays sabolien, regroupe 4 espaces de lecture répartis sur 4 communes du territoire : Précigné, Bouessay, Le Bailleur et Sablé-sur-Sarthe.

Ces bibliothèques proposent une offre documentaire variée, mais également des animations, spectacles, ateliers, activités de culture et de loisirs, sans oublier le multimédia et une offre numérique avec Médiabox (une plateforme numérique avec accès gratuit à des magazines et à des films)

L'abonnement au réseau des médiathèques du Pays sabolien est **GRATUIT**, une carte unique permet aux lecteurs d'emprunter dans les 4 espaces jusqu' à 10 documents à la fois pour 3 semaines.

réseau des
médiathèques

Horaires d'ouverture réseau

+ d'infos 02 43 62 50 90

	Pierre Reverdy Sablé	Molière Précigné	Mayenne Bouessay	Cybèle Le Bailleur
Lundi	14h-18h30	-	-	9h-12h
Mardi	14h-18h30	16h-18h	16h-18h (vacances scolaires 14h30-18h)	9h-12h
Mercredi	10h-18h30 (sauf vacances scolaires 10h-12h30 / 14h-18h30)	10h-12h30 14h30-18h	14h30-18h	9h-12h
Jeudi	-	-	-	9h-12h
Vendredi	10h-12h30 14h-18h30	16h-18h	-	9h-12h
Samedi	10h-12h30 14h-17h30	9h30-12h30	10h-12h (fermé pendant vacances scolaires)	-

On y fait quoi ?

Des Animations pour les Enfants

PTIT BOUT LIT (des mardis à 9h30)

Des histoires pour captiver les p'tites oreilles (de 0 à 3 ans)

Accompagnées de chansons, comptines, jeux de doigts, marionnettes...

pour un moment chaleureux avec vos tout-petits.

Entrée gratuite - Sur inscription

5 décembre, 23 janvier, 20 février, 19 mars, 28 mai, 25 juin

CONTALABIBLI

Ouvrez grand vos oreilles (de 4 à 8 ans) et écoutez des histoires pour rire, voyager, grandir ... Entrée gratuite - Sur inscription

Mercredi 20 décembre (spécial Noël avec le Père Noël) et 26 juin (spécial vacances)

MEDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
ESPACES : CYBÈLE - MAYENNE - MOLIÈRE - PIERRE REVERDY
mediatheque.sablesursarthe.fr



HISTOIRES A LA CARTE

A table ! Compose ton menu d'histoires en choisissant parmi les plats proposés, écoute et régale-toi !

Mercredi 14 février et 24 avril

ATELIER CRÉABIB JUNIOR

Bricolez, découvrez, créez autour d'une thématique (Public enfant)

Entrée gratuite -Sur inscription

22 novembre (Noël) , 6 mars (Printemps)



ATELIER REMUE-MEMOIRE (1 fois par mois le lundi à 14h30)

Entretenez et stimuler votre mémoire dans le plaisir et la convivialité (Public adulte).

Entrée gratuite -Sur inscription

8 janvier , 12 février, 11 mars, 15 avril, 27 mai, 17 juin

Autres animations ponctuelles déclinées sur le réseau : Prix des lecteurs (Fictionnez-vous), Prix BD adulte (BD Bulles), Club de lecture, animations autour du numérique, expositions , rencontre d'auteurs , après-midi jeux avec la Cie des Jeux , Nuit de la lecture , etc...

Jumelage du Pays Sabolien et de la Ville de Drohobytch en Ukraine

En fin d'année 2022, des élus du Pays Sabolien se sont rendus dans la ville de Drohobytch en Ukraine. Le Maire, Taras Kuchma et son équipe sont venus en Sarthe fin septembre, pour la signature du jumelage entre la Communauté de Communes et l'agglomération de Drohobytch.



Une partie de l'ensemble vocal Verkhovyna a à cette occasion fait découvrir des chants et danses d'Ukraine .

Moment convivial très apprécié !
par les spectateurs !



pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de GREZ-EN-BOUERE emploie **16 salariés** et compte **22 bénévoles** qui accompagnent près de **200 bénéficiaires** sur les communes de **Beaumont Pied de Bœuf, Bouère, Bouessay, Fromentières, Genes Longuefuye, Grez en Bouère, Ruillé Froid Fonds, Saint Brice, Saint Loup du Dorat, Villiers-Charlemagne.**

L'association propose une large gamme de services ; accompagnent des personnes en situations de handicap, aide et soins au seniors, entretien de la maison, garde d'enfants...

L'Association est toujours en recherche de nouveaux bénévoles.

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !

Référent local : Mme Doineau Michèle ☎ 06 15 43 49 99



LANCEMENT D'UN SERVICE D'AUTOPARTAGE

Le 13 avril, la Communauté de commune du Pays sabolien et la Ville de Sablé-sur-Sarthe lancent un service d'autopartage de véhicules électriques. Ce service est déjà accessible au Bailleul depuis mai 2021. Cette offre s'adresse à tous les habitants du pays sabolien ayant un besoin ponctuel de véhicule. Il permet ainsi de proposer une solution de mobilité à faible coût, permettant de faciliter le quotidien.

L'équipe municipale vous souhaite de



très belles fêtes de fin d'année !